

## **ASSEMBLEE GENERALE DE L'AFPA**

**LE 17 JUIN 2009**

### **DECLARATION DU CCE**

Monsieur le président, mesdames messieurs les administrateurs,

Le 20 décembre 2007, à l'occasion du vote du budget 2008, les orientations que vous avez adoptées, précisait : *« l'AFPA doit résolument s'inscrire dans une logique de développement de son chiffre d'affaires qui conditionne à la fois son équilibre économique et la qualité du service rendu »*.

Dix huit mois après votre approbation des orientations, le bilan est tout autre et vous allez vous prononcer sur sa réalisation.

Certes l'équilibre économique est respecté mais il n'en est pas de même du développement du chiffre d'affaires et par conséquent du volume et de la qualité du service rendu dans une AFPA de ce fait en régression.

Nous n'allons pas vous présenter les chiffres puisqu'ils sont en votre possession, qu'il s'agisse de la baisse du chiffre d'affaires ou de la masse salariale à noter une diminution importante de formateurs. La direction a donc fait le choix de « réduire la voilure » selon la formule consacrée.

Il n'y a pas très longtemps on nous expliquait que la baisse du chômage fragilisait l'AFPA car les demandeurs préféraient un emploi à une formation. Aujourd'hui, on nous explique le contraire, c'est-à-dire que le marché de l'emploi étant très tendu, c'est un danger pour la formation.

Il n'y a pas de bon ou de mauvais taux de chômage et la marge pour offrir un parcours de formation laisse beaucoup de place, que l'on soit à 5 ou à 10 % de demandeurs d'emploi.

Monsieur le président, il ne suffit pas de dire devant la presse d'information sociale que nous devons nous mettre en capacité d'accueillir 50000 jeunes dès la rentrée, encore faut-il que cette instance fixe des orientations claires et qu'elle les fasse respecter, afin que nous soyons en capacité de répondre aux besoins.

Il en est de même sur des questions fondamentales, telles que le financement où il est primordial que la gouvernance ait une position qui porte le sujet et non le subisse, le patrimoine où chacune des parties prenantes doit s'exprimer pour enfin avoir une stratégie et l'orientation, qui conditionne la réussite des parcours de formation pour nos usagers.

Le personnel de l'AFPA attend de vous, de cette assemblée qu'elle mette tout en œuvre pour consolider l'avenir.